

vinces de l'Ouest. Que les cultivateurs de l'Ouest produisent du blé ou n'importe quoi, ils ont toute la sympathie voulue du ministre fédéral de l'Agriculture pour écouler leurs produits, et si le ministre n'est pas capable d'écouler le blé, il leur verse des subventions, et ce même si la récolte est manquée à cause de la sécheresse, de la pluie, des sauterelles, etc. Et que fait-on pour le cultivateur de la province de Québec lorsque ses récoltes sont manquées? On en impute la faute au ministère de l'Agriculture du Québec. Oui, je vois qu'il y a là un manque de coopération entre le ministère de l'Agriculture de la province de Québec et celui d'Ottawa pour aider les cultivateurs de la province de Québec. Mais je me demande si c'est là la politique que préconisait l'honorable Jean Lesage, lorsque deux jours avant les élections de 1963, il disait à la population du Québec: «Votez rouge à Ottawa, et cela ira bien avec un gouvernement rouge à Québec.» Nous avons maintenant des gouvernements rouges à Ottawa et à Québec, et notre agriculture continue à décliner.

Une voix: Comment était-ce lorsque c'était bleu?

M. Boutin: Lorsque c'était bleu à Québec et bleu à Ottawa, ce n'était pas mieux, mais on se rend compte que c'est encore pire depuis que c'est rouge aux deux places.

M. Grégoire: C'est vrai.

M. Boutin: A ce stade, monsieur le président, je voudrais relever une promesse formelle que faisait le parti libéral, par l'intermédiaire du premier ministre actuel (M. Pearson) et du député de Lotbinière (M. Choquette, à savoir que, si le parti libéral était porté au pouvoir, il y aurait un ministère de l'Agriculture pour l'Est du pays. Combien de cultivateurs se sont laissé prendre à ce piège en votant libéral, dans l'espoir que le parti libéral établirait un ministère de l'Agriculture pour l'Est du pays. Aujourd'hui, nous connaissons la déception des cultivateurs, et partant, celle des cultivateurs du comté de Lotbinière.

Monsieur l'Orateur, en face des lois adoptées ici, on semble avoir une mentalité que je qualifierais de «Western», et je me demande si la meilleure solution ne serait pas de laisser le Québec s'occuper de son agriculture. Quelques-uns vont peut-être crier au séparatisme, mais je m'en défends, car je ne suis pas un séparatiste.

A cause de son agriculture spéciale, de la diversité de ses sols, de ses produits et de ses récoltes, pourquoi la province de Québec ne s'occuperait-elle pas elle-même, et elle seule, de son agriculture? Le gouvernement fédéral pourrait alors laisser l'administration de l'agriculture à la province de Québec,

[M. Boutin.]

puisque'il y a carence complète de collaboration entre les deux ministères de l'Agriculture. Le gouvernement provincial ne veut pas demander au gouvernement fédéral et le gouvernement fédéral ne veut pas offrir au gouvernement provincial. Nous nous heurtons toujours à des difficultés. Ne serait-il pas mieux que le gouvernement provincial s'occupât uniquement de son agriculture et que le gouvernement fédéral...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! L'honorable député me permettra d'intervenir un moment, afin de lui rappeler que le projet de loi présentement à l'étude est le bill C-121, dont l'objet est d'accorder des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles. En conséquence, je lui suggère de limiter ses remarques au principe du bill.

M. Boutin: Monsieur l'Orateur, si vous me limitez au principe du bill, je vais terminer mes observations, parce que je n'y vois rien de bon ni rien de spécial pour aider les cultivateurs de la province de Québec. Et je dois dire que même si je ne suis pas en faveur du bill, je l'appuierai quand même.

Une voix: Soyez logique avec vous-même!

M. Boutin: Dans deux ou trois ans, on pourra constater si la mesure a vraiment été favorable à l'agriculteur de la province de Québec, s'il y a eu augmentation de bénéfices pour nos cultivateurs. A ce moment-là, nos cultivateurs répondront oui ou non au projet de loi que nous étudions actuellement.

Monsieur l'Orateur, ainsi que je le disais tout à l'heure, je ne crois pas que le fait d'endetter davantage les cultivateurs soit une solution susceptible de les sortir du marasme dans lequel ils croupissent actuellement. Je suis d'avis qu'il serait préférable de trouver des débouchés pour les produits de nos cultivateurs de la province de Québec, au lieu de les endetter davantage comme le gouvernement libéral se plaît à le faire depuis qu'il est au pouvoir.

(Traduction)

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Je regrette beaucoup, monsieur l'Orateur, les déclarations de mon préopinant. Elles témoignent vraiment d'un esprit de clocher. Je ne suis pas cultivateur; je ne représente pas de circonscription rurale. Mais en ma qualité de député à la Chambre des communes les problèmes des cultivateurs—que ceux-ci soient de l'Ouest ou de l'Est canadien, de la Colombie-Britannique ou du Québec—m'intéressent grandement et j'ose espérer que je les connais. Un projet de loi qui se propose d'aider un grand nombre de cultivateurs canadiens, indépendamment de la province où ils demeurent et s'adonnent à leur exploitation, mérite très certainement d'être étudié favorablement par cette Chambre.